# Procès-verbal

**Conseil exécutif 2025-2026**
**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**
**Rencontre #29 - Ordinaire - Session d'Hiver 2026**
**Jeudi 19 février 2026 à 11h30**
**Université de Sherbrooke - Local A9-146-2**

**Présences**
Frédérique Wallis - Présidence
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Laurence Lascelle - Vice-présidence aux affaires sportives et sociales
Mäelle Lacroix - Vice-présidence aux affaires académiques
Raphaël Gariépy - Vice-présidence aux affaires externes
Romy Sasseville - Vice-présidence aux communications
Samara Healey - Vice-présidence aux premières années
Alexandre Taschereau - Vice-présidence aux affaires professionnelles
Élodie Roncière - Vice-présidence à l'environnement et condition étudiante
Julien Boulianne - Trésorerie

**Observateurs**
Emile Perreault (à partir de 12h10 jusqu'à 12h14) - Coordonnateur du comité Sim'ONU
Clémence Lamer (jusqu'à 11h37) - Participante au Concours Laskin (et Présidence du Conseil exécutif à l'automne)
Anthony Weldrick - Membre AGED
Justine Charest - Membre AGED
Maëlly Vachon - Membre AGED
Liam Wiener Lebleu - Membre AGED
Matisse Lasser-Bellavance - Membre AGED
Antoine Groleau - Membre AGED
Arnaud Gauthier - Membre AGED
Léonard St-Amour - Membre AGED

1. **<u>Ouverture de la rencontre</u>**

Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 11h30

## 2. Désignation du secrétariat

**Laurence Lascelle propose Samara Healey au secrétariat.**
**Julien Boulianne appuie.**
**AU.**

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Julien Boulianne propose l'ajout d'un point 8.7: Article de l'AGED dans l'Obiter.**
**Élodie Roncière appuie.**
**AU.**

**Laurence Lascelle propose de passer le point 8.3 entre les points 5 et 6.**
**Samara Healey appuie.**
**AU.**

**Jacob Tanguay propose de passer le point 8.1 entre les points 8.3 et 6.**
**Romy Sasseville appuie.**
**AU.**

**Julien Boulianne propose l'adoption de l'ordre du jour.**
**Jacob Tanguay appuie.**
**AU.**

## 4. Déclaration de conflit d'intérêts

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.4.
Raphaël Gariépy déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.1.

## 5. Vérification et adoption du procès-verbal

**CE28_PV_H26_2026_02_11**

**Laurence Lascelle propose l'adoption du procès-verbal.**
**Jacob Tanguay appuie.**
**AU.**

## 6. Rapports des personnes dirigeantes

### 6.1. Présidence

*Frédérique Wallis n'a pas de rapport.*

### 6.2. Vice-présidence

*Jacob Tanguay explique qu'il a eu une rencontre lundi avec la commission référendaire et qu'ils ont écrit une directive adressée à Raphaël Gariépy.*

*Jacob Tanguay explique que la commission électorale a nommé la présidence du CIA.*
*Jacob Tanguay explique que les PV ont été mis à jour sur le site de l'AGED.*

**6.3. <u>Trésorerie</u>**

*Julien Boulianne explique que le comité Law Games a remboursé une partie de leur prêt et que la différence équivaut au montant demandé à la FAEE qui sera reçu dans les plus brefs délais.*

*Julien Boulianne explique que Jean-Christophe St-Germain a fait une demande de subvention auprès de la faculté pour le concours de négociation et il a reçu une subvention de leur part pour les cadeaux que la faculté hôte offre aux autres universités lors du concours.*

*Julien Boulianne explique que Jean-Christophe St-Germain a un enjeu par rapport au paiement de la nourriture pour une conférence de droit notarial de BCF. Il explique qu'il y a un enjeu de compréhension et que ça sera clarifié lors de la réception de la facture.*

*Julien Boulianne va payer d'ici la prochaine rencontre les taxes T3. Il explique que le même problème revient, soit que les taxes pour le comité Promo sont toujours payées par l'AGED. Il évoque l'idée que le Comité Promo paie leur propre taxe d'ici la prochaine année.*

*Jacob Tanguay explique qu'il y avait beaucoup de points au prochain CA, mais qu'il s'y penchera prochainement.*

*Alexandre Taschereau demande si cela retire de l'argent pour le bal.*

*Julien Boulianne explique qu'à cause de problèmes de paiement, l'AGED paye presque 50 000 $ à Promo/Finissants cette année, ce qu'il considère être excessif.*

*Laurence Lascelle mentionne que ce n'est pas puisque les dernières années il y a eu des petits enjeux que le prochain bal devrait en subir les conséquences.*

*Julien Boulianne mentionne qu'il ne croit quand même pas que c'est à l'AGED de payer les taxes de Promo.*

*Laurence Lascelle propose d'évoquer le problème à la FEUS, pour inclure les taxes dans le prix des jetons.*

*Alexandre Taschereau et Julien Boulianne discutent des taxes de l'AGED.*

**6.4. <u>Responsable aux premières années</u>**

*Samara Healey explique qu'elle a envoyé un message au comité PRD concernant le panel discuté la semaine dernière.*

**6.5. Responsable aux affaires externes**

*Raphaël Gariépy explique qu'en fin de semaine s'est déroulée la simulation de l'ONU au Québec et qu'ils sont intéressés à ce que ça se déroule à Sherbrooke l'an prochain.*

*Raphaël Gariépy explique que la FEDQ s'est rendue à l'assemblée nationale pour parler de leur mémoire, et que c'était une expérience très enrichissante.*

**6.6. Responsables aux communications**

*Romy Sasseville explique que c'était le dernier courriel de la semaine cette semaine. Elle explique qu'un tiktok a été filmé cette semaine pour promouvoir la rencontre à propos de l'école du Barreau.*

*Romy Sasseville explique qu'elle va publier les textes faits pour la présentation des rôles du CE pendant la relâche.*

*Frédérique Wallis demande s'il y a une date fixe de remise.*

*Romy Sasseville répond que ça sera le 6 mars.*

*Romy Sasseville explique que 120 billets ont déjà été vendus pour le banquet, et qu'il reste quelques tâches à distribuer. Elle distribue les tâches pour le banquet.*

**6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives**

*Laurence Lascelle explique que le dernier 5@8 s'est bien déroulé au niveau de la sécurité. Elle explique qu'il y a eu un enjeu avec Kin Éduc en lien avec la vente de billets exclusive à des membres de leur programmes.*

*Laurence Lascelle explique qu'il continuera à y avoir des 5@8.*

*Alexandre Taschereau demande s'ils continuent à vendre des billets seulement à leur membre si la possibilité pour les personnes en droit serait une idée.*

*Laurence Lascelle explique qu'à cause des ratios de gens qui peuvent être dans la salle, ça ne sera pas possible, mais qu'au dernier 5@8 de l'année, il y aura une priorité d'achat de billets pour les finissants de droit.*

*Raphaël Gariépy demande si l'AGED peut gérer les billets.*

*Laurence Lascelle explique que c'est en discussion. Elle explique que ça ne correspond pas à leur entente présentement, mais que ça pourra être modifié.*

*Laurence Lascelle explique que vendredi prochain se tiendra le party de fin de session.*

*Laurence Lascelle explique qu'elle a fait un vox pop à propos du CA et explique dans quel ordre les vidéos devraient être postés.*

*Romy Sasseville explique quand ça pourrait être publié.*

*Jacob Tanguay clarifie les dates. (Le 9 et le 16 mars)f*

**6.8. <u>Responsable aux affaires académiques</u>**

*Maëlle Lacroix explique qu'elle a rencontré Isabelle Doyon par rapport à la procédure de plainte officielle pour Luc Grenon, et que ça sera fait au retour de la relâche.*

*Maëlle Lacroix explique qu'elle va commencer tantôt à construire la publication pour le réseau de soutien pour publier pendant les intras et pendant la relâche.*

*Julien Boulianne demande si l'opinion de Solenne Visart a changé par rapport au réseau de soutien.*

*Maëlle Lacroix dit qu'elle ne sait pas, mais qu'elle s'en occupera elle-même.*

*Romy Sasseville, Jacob Tanguay, Maëlle Lacroix et Frédérique Wallis discutent de qui d'autre a accès aux comptes de la faculté.*

**6.9. <u>Responsable aux affaires professionnelles</u>**

*Alexandre Taschereau explique que lui et Julien Boulianne n'ont pas eu de retour de la part des terrains de golf par rapport au tournoi de golf AGED x ADDUS de l'année prochaine. Il mentionne qu'ils vont se pencher là-dessus pendant la relâche pour coordonner le tout avec Jean-Christophe Imbeau et l'ADDUS.*

*Alexandre Taschereau explique qu'il y a une dizaine/quinzaine de caisses de Guru qui vont arriver d'ici la fin de la semaine. Il clarifie les règlements par rapport à donner des Guru.*

*Laurence Lascelle demande si la distribution de Guru est incluse dans l'article des RGs par rapport à la distribution de boissons caféinés inclus dans les services offerts aux membres de l'AGED.*

*Alexandre Taschereau explique que ça inclut seulement les boissons de la machine à café.*

*Frédérique Wallis demande s'il pourrait y avoir un horaire plus clair qui détermine quand on pourra distribuer les Guru.*

*Jacob Tanguay propose d'identifier les caisses de Guru afin de savoir.*

*Élodie Roncière propose l'idée de mettre une heure précise pour les examens afin de distribuer la Guru.*

*Élodie Roncière et Frédérique Wallis discutent de la meilleure manière de distribuer les Guru pendant la semaine d'examen, puisqu'il n'y a pas de permanences.*

*Jacob Tanguay demande si ça serait une bonne idée de les distribuer pendant le brunch des examens.*

*Élodie Roncière suggère de donner un certain nombre de Gurus à une heure précise.*

*Laurence Lascelle répond qu'une heure précise est difficile à définir pour être favorable à tous. Elle dit également que l'affiche sur la porte pourrait être mise sur le mur de l'endroit pour qu'elle soit plus visible.*

*Maëlle Lacroix explique que les heures d'examen sont inversées entre les premières et deuxièmes années.*

*Alexandre Taschereau explique qu'il n'y a pas une heure qui conviendra à tout le monde, et qu'il y réfléchira au cours de la fin de semaine.*

*Frédérique Wallis propose de distribuer un certain nombre de Guru par jour, et de faire une publication quelques minutes d'avance.*

*Alexandre Taschereau suggère que le brunch des examens se tiendra lundi, mardi ou mercredi midi.*

*Alexandre Taschereau explique qu'une inquiétude a été soulevée à propos des premières années qui ne connaissaient pas les cabinets avant de faire leurs demandes sur Trivio lors de l'été. Il suggère de faire un événement réseautage au début de l'été.*

*Julien Boulianne appuie l'idée de faire un événement de réseautage au début de l'été.*

*Julien Boulianne demande pourquoi la commandite de Stein Monast a été diminuée à 650$.*

*Alexandre Taschereau explique qu'il y a eu un problème avec la bannière de la page Facebook.*

*Laurence Lascelle explique que le Comité droit du sport et des loisirs aimerait planifier un événement de réseautage cet été sous forme de club de course ou d'entraînement en groupe avec un cabinet, ce qui pourrait répondre aux besoins des premières années en Coop.*

**6.10. <u>Responsable à l'environnement et à la condition étudiante</u>**

*Élodie Roncière explique qu'il y a deux évènements par le comité DVA. Le comité bien-être est actif également. Elle explique également qu'elle apprécie le remplissage de la machine à café.*

*Élodie Roncière exprime sa confusion par rapport à une boîte avec de la poudre de vanille dedans qu'elle ne trouve pas.*

*Élodie Roncière explique que le frigo de l'endroit sera nettoyé après la semaine d'examens.*

*Élodie Roncière suggère de refaire une édition du club de course.*

**7. <u>Période de questions des membres</u>**

*Antoine Groleau si les événements de réseautage seront ouverts à COOP et MBA, ou seulement COOP.*

*Alexandre Taschereau explique que les événements seraient disponibles pour les deux programmes car les cabinets aiment quand il y a plus d'étudiants, mais que ce genre d'événement aurait pour but principal de répondre aux besoins des étudiants en Coop.*

**8. <u>Affaires nouvelles</u>**

**8.1. <u>Commandites de députés pour le Comité Sim'ONU</u>**

*Émile Perreault explique que le comité a eu deux commandites de députés du gouvernement fédéral, mais qu'ils obligent des publications en ligne. Il explique que ça fait de la publicité pour le député mais sans mentionner le parti. Il demande si ça serait accepté. Il clarifie que l'an dernier, ce n'était pas accepté.*

*Jacob Tanguay explique son message et l'affichage que cela occasionnerait pour l'AGED.*

*Samara Healey mentionne que nous ne sommes pas en période d'élection et donc ce n'est pas un appui d'un candidat.*

*Raphaël Gariépy réitère qu'elle est élue, et est présentement la représentante de Sherbrooke.*

*Julien Boulianne explique que ce serait positif pour la situation financière du comité.*

**Julien Boulianne propose de laisser le Comité Sim'ONU avoir des commandites de ces députés.**
**Jacob Tanguay appuie.**
**AU.**

**8.2. <u>Nomination d'une Commission électorale chargée d'élire le prochain Conseil exécutif, de la présidence du Conseil d'administration, de la coordination et trésorerie du Comité Promo</u>**

*Jacob Tanguay explique que Clémence Lamer, Romy Sasseville et Julien Boulianne sont intéressées à en faire partie. Il explique également qu'il est possible qu'il ne puisse pas la diriger. Il avait parlé à mettre Clémence Lamer à la présidence et qu'il serait membre.*

*Il mentionne l'inquiétude de la part de Jean-Christophe St-Germain face à la dérogation.*

**Laurence Lascelle propose que le CE recommande au CA de déroger à l'article 64 al. 5 des RGs où que la vice-présidence exécutive doit présider d'office la Commission électorale afin que la prochaine Commission soit présidée par Clémence Lamer.**
**Julien Boulianne appuie.**
**AU.**

**Jacob Tanguay propose de nommer la commission électorale présidée par Clémence Lamer et composée de Jacob Tanguay, Julien Boulianne et Romy Sasseville.**
**Laurence Lascelle appuie.**
**AU.**

**8.3.** **Demande de subvention - Concours Laskin**

**Concours Laskin - Demande de subvention AGED.pdf**
**Participants Concours Laskin**
**https://www.usherbrooke.ca/admission/fiches-cours/DRT317**

*Clémence Lamer explique qu'elle participe au concours Laskin cette année, avec 4 autres étudiants de l'AGED. Elle explique quels frais sont couverts par la faculté et quels frais sont laissés aux étudiants. Elle explique la similarité avec le concours Gale.*

*Clémence Lamer explique les mesures qu'ils ont prises pour réduire les coûts. Le CE avait donné 300$ pour chaque personne pour le concours Gale.*

*Julien Boulianne explique que par souci d'équité et vu la grande similarité avec le concours Gale, nous devrions octroyer le 300 $ par étudiant.*

**Julien Boulianne propose que le CE recommande au CA d'octroyer 300$ par étudiant pour un total de 1500$ pour le concours Laskin.**
**Jacob Tanguay appuie.**
**AU.**

**Jacob Tanguay propose de reporter le point 8.1 jusqu'à 12:00.**
**Julien Boulianne appuie.**
**AU.**

**8.4. <u>Demande de subvention - Hockey Competition of Canada</u>**

**Demande_subvention_Toronto (1).pdf**

*Laurence Lascelle explique que le concours NHL aura lieu pendant la semaine de relâche. Elle explique que ce n'est pas en lien avec le cursus universitaire et donc que l'entièreté du prix est assumé par les participants. Elle explique qu'ils demandent 500$ par personne.*

*Laurence Lascelle explique qu'une demande a été faite à la FAEE, mais en retard, et donc que les chances d'obtenir une subvention sont très minces.*

*Julien Boulianne trouve que c'est un montant excessif.*

*Alexandre Taschereau demande si le Comité droit du sport a de l'argent à leur donner.*

*Julien Boulianne répond que non.*

*Julien Boulianne demande si c'est un concours sous le comité droit du sport et des loisirs.*

*Laurence Lascelle explique que c'est le comité qui envoie cette délégation.*

*Julien Boulianne explique que par souci de cohérence, on devrait considérer ce que l'AGED a donné pour le concours Gale et le concours Laskin. Il explique que pour le concours Gale, l'AGED a donné 300$ pour un concours qui coûte plus cher.*

*La différence entre Gale et Laskin est que la faculté donne des subventions, mais pour cette demande de subvention, aucun argent n'est accordé par la faculté.*

*Julien Boulianne répond que si la faculté donne de l'argent c'est parce que ce sont des crédits.*

*Laurence Lascelle explique qu'à cause de problèmes de communications au sein du comité et de la demande en retard, les participants ont été induits en erreur par rapport à l'argent qu'ils devraient ou ne devraient pas débourser pour le concours.*

*Alexandre Taschereau mentionne que ce n'est pas à l'AGED de répondre aux confusions des participants.*

*Julien Boulianne répond que ce n'est pas à l'AGED de remplir les manquements de la FAEE ni le retard des participants.*

*Julien Boulianne explique que si cet argent est octroyé, la case de dépenses en cours d'année sera très serrée.*

**Julien Boulianne propose de donner 200$ par personne pour un total de 400 $.**

**Jacob Tanguay appuie.**
**Maëlle Lacroix demande le vote.**
**8 votes pour.**
**0 votes contre.**
**La proposition est adoptée.**

*Julien Boulianne réitère que le but est de soutenir les étudiants de la communauté étudiante, mais que certains enjeux ne sont pas la responsabilité de l'AGED.*

*Raphaël Gariépy explique que la Haye n'est pas créditée et pas subventionnée par la faculté et donc qu'il faudrait peut-être allouer un plus grand montant à cette demande de subvention.*

**Raphaël Gariépy propose un amendement afin que le CE suggère au Conseil d'administration de donner 300$ par personne pour un total de 600$.**
**Samara Healey appuie.**
**Julien Boulianne demande le vote.**
**1 vote pour.**
**7 votes contre.**
**L'amendement est battu.**

*Alexandre Taschereau mentionne l'écart entre l'argent donné à la Haye pour aller aux Pays-Bas en comparaison à un événement qui aura lieu à Toronto.*

*Julien Boulianne exprime qu'il faut avoir un souci d'équité.*

*Alexandre Taschereau explique que 300$ par étudiant c'est excessif.*

*Julien Boulianne explique que le comité CDSL n'a pas trouvé eux-mêmes des commandites donc le concours ne peut pas être soutenu par le comité qui les envoie.*

*Alexandre Taschereau explique que les démarches de commandites du CDSL étaient faibles, malgré le grand support qui leur a été donné.*

*Laurence Lascelle se questionne par rapport à comment le comité peut avoir des commandites s'ils n'ont pas eu beaucoup d'événements de type conférence ou réseautage.*

*Julien Boulianne explique d'avoir par exemple des partenaires officiels du comité, comme il l'avait été fait pour ce même comité l'année dernière.*

*Alexandre Taschereau réitère que les efforts du comité pour trouver des commandites sont faibles.*

*Élodie Roncière propose de valider la différence entre la proportion du montant pour la Haye et celui-ci. Le CE avait octroyé environ 1 tiers du montant demandé par étudiant.*

**8.5. <u>After Grand Banquet</u>**

*Raphaël Gariépy explique qu'il faudrait au moins 100 personnes à la Tequileria, sinon nous devrons payer. Il propose de louer la salle au Centre culturel jusqu'à plus tard puisque c'est un lundi.*

*Romy Sasseville explique qu'en raison du ratio de personnes qui devrait être présent au Banquet, il est très possible que*

*Julien Boulianne commente qu'il ne croit pas que le risque financier en vaut la peine.*

*Romy Sasseville exprime son accord.*

*Frédérique Wallis explique que le Centre Culturel est très sévère par rapport à l'alcool.*

*Laurence Lascelle suggère de vendre des billets pour le after seulement.*

**Alexandre Taschereau propose de louer la Tequileria.**
**Romy Sasseville appuie.**
**AU.**

**8.6. <u>Paiement Grand Banquet</u>**

*Frédérique Wallis demande si le CE doit payer ses propres billets.*

*Julien Boulianne explique qu'en général on ne fait pas payer les organisateurs pour les événements de l'AGED.*

*Maëlle Lacroix explique qu'on est beaucoup d'organisateurs et que ce n'est pas tout le monde qui a mis la même quantité de travail.*

*Romy Sasseville explique que ça serait une grosse perte d'argent.*

*Alexandre Taschereau explique que le prix est élevé, et qu'un comité organisateur de 10 personnes représente une différence importante comparativement à un comité organisateur de 2 personnes comme par exemple le tournoi de golf. L'image démontrée par le fait de payer notre billet ou non est aussi importante.*

*Julien Boulianne mentionne que c'est un peu ambigu comme point, puisque tous les membres du CE sont indirectement en conflit d'intérêt.*

**Romy Sasseville propose de mettre le point en dépôt.**
**Julien Boulianne appuie.**
**AU.**

**8.7. <u>Article de l'AGED dans l'Obiter</u>**

*Julien Boulianne explique que Léa Chicoine-Diaz, la coordinatrice de l'Obiter, demande si l'AGED serait intéressée à participer à un article à propos des affaires facultaires des associations étudiantes en collaboration avec McGill et UdeM.*

*Julien Boulianne explique que Léa-Chicoine Diaz mentionne également les démarches par rapport à la FEUS.*

*Raphaël Gariépy mentionne également un article potentiel dans le Journal Le Collectif.*

**Julien Boulianne propose que le CE recommande au CA que l'AGED soit inclus dans l'Obiter.**
**Laurence Lascelle appuie.**
**AU.**

**9. <u>Affaires diverses</u>**

**10. <u>Huis-clos statutaire</u>**

Julien Boulianne ouvre un huis clos statutaire à 12h47.

Julien Boulianne ferme le huis clos statutaire à 12h52.

**11. <u>Date de la prochaine rencontre</u>**

Frédérique Wallis annonce que la prochaine rencontre aura lieu le 13 mars 2026.

**12. <u>Ajournement de la rencontre</u>**

Frédérique Wallis déclare la fermeture de la rencontre à 12h52.